

Analyse des caractéristiques des entreprises féminines en milieu rural au Mali : cas des entreprises de N'gabacoro-Droit et Sanankoroba dans la région de Koulikoro

Souaïbou Samba Lamine TRAORÉ¹; Ousmane MARIKO²; SAMAKÉ Haoua CISSE³; Abdoulaye MAÏGA⁴ et Amadou BAMBA⁵

1- Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB); Centre Universitaire de Recherches Economiques et Sociales (CURES)/ Mali; lpapus@yahoo.fr

2- Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB); Chercheur associé Centre de Recherche en Economie de Grenoble (CREG); ousmariko@yahoo.fr

3- Ministre de l'Economie des Finances (MEF)/ Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD) ; cissehaoua400@yahoo.fr

4 et 5 - Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB) ; Laboratoire de Recherche en Economie Appliquée au Développement (L-READ) ; maigis@yahoo.fr ; abambisco@gmail.com

Résumé

Cette étude vise à déterminer le profil des entreprises féminines en milieu rurale au Mali notamment dans les communes rurales de N'gabacoro-Droit et Sanankoroba. Les données utilisées sont issues d'une enquête personnelle, réalisée auprès de deux cent (200) entreprises féminines des dits communes. La méthode d'analyse avec les statistiques descriptives a été utilisée. Les résultats concernant le profil des entreprises féminines des deux communes révèlent que la plupart de ces entreprises sont individuelles ; la majorité des femmes entrepreneures sont composés des femmes mariées avec des enfants et ont un niveau d'étude très bas. Il a été constaté que les femmes qui exercent des activités dans les secteurs de l'alimentation, l'Art; l'Habillement, du cuir, du textile, de l'Extraction du Bâtiment et connexes ont vu leur condition de vie améliorée. Il ressort aussi des résultats que les revenus des femmes évoluant dans les marchés ont augmentés de manière substantielle.

Mots clés : Analyse, Caractéristiques, Entreprises féminines, Milieu rural

1. Introduction

En Afrique, selon le rapport de COMPUSTAT (2017), les femmes sont des agents économiques très dynamiques, plus que partout ailleurs dans le monde. Elles interviennent de manière très active dans l'économie majoritairement dans le secteur de l'agriculture et constituent le rouage incontournable du bien-être de leurs familles et la pièce maîtresse de l'avenir de leurs enfants. Leur avis pèse très lourd dans la gouvernance de leurs communautés et de leurs nations. Cependant, elles sont confrontées à toute une série d'obstacles qui les empêchent de jouer pleinement leur rôle et elles sont les plus touchées par la pauvreté qui est un cercle vicieux à la fois la cause principale et la conséquence d'une situation où les pauvres n'ont que peu de chances de s'en sortir eux-mêmes.

Pour contribuer à lutter contre cette pauvreté, « la création d'emplois, l'entrepreneuriat et l'industrialisation s'avèrent des alternatives incontournables pour l'Afrique. Et pour y parvenir les gouvernements devraient lever les freins à l'entrepreneuriat tels les débouchés limités pour les femmes et les jeunes ; leurs stratégies d'industrialisation doivent intégrer les entrepreneurs qui offrent un réel potentiel en s'appuyant sur les start-ups et les petites et moyennes entreprises capables d'étayer la croissance des grandes entreprises pour accélérer l'industrialisation africaine » (BAD, OCDE, PNUD, 2017). L'autonomisation des femmes pourrait donc augmenter le potentiel de production en Afrique et stimuler considérablement les potentialités de développement du continent dans la mesure où elles sont les promotrices de ces micros, petites et moyennes entreprises.

Le rapport de Global Entrepreneurship Monitor (GEM) permet d'appréhender l'entrepreneuriat féminin dans le monde. Selon les données du GEM (2016) du Taux global d'Activité Entrepreneuriale émergente (TAE ou TEA en anglais) des femmes dans 64 pays répartis à travers 5 régions du monde, le continent africain se place en seconde position avec un TEA de 14,9% après l'Amérique Latine et Caraïbes (17%). Le Mali n'ayant pas fait partie des pays étudiés, ce rapport ne fait pas ressortir le classement du Mali. En ce qui concerne la région d'Afrique, le Burkina Faso prend la première place devant le Cameroun (26,5%), le Maroc (7,5%), l'Égypte (4,5%) et l'Afrique du Sud (5,9%) et a un pourcentage qui double la moyenne Afrique (14,9%).¹

Au Mali la notion d'entrepreneuriat féminin est très récente et a commencé à émerger vers les années 2000 avec la 2^{ème} République. Toutes les actions, projets et programmes qui avaient été entrepris par les antérieurs gouvernements et leurs différents partenaires pour l'émergence économique des femmes au Mali se limitaient à des actions qui ne permettaient pas d'assurer une autonomie financière de la femme et limitaient son pouvoir économique à des activités génératrices de revenus. Depuis la prise en compte de la femme comme actrice à part entière du développement d'un pays, les différents diagnostics de la situation de la femme au Mali, les grands défis majeurs des gouvernements à lutter contre la pauvreté à assurer des États économiquement forts et autonomes, l'entrepreneuriat féminin est alors apparu comme l'élément fondamental du principe d'autonomisation économique de la femme pour un développement économique durable. Les premières formes d'entreprises féminines formelles se limitaient aux femmes qui exerçaient dans les professions libérales (Pharmaciennes, avocates, notaires). Celles qui ont émergé à côté de ces femmes entrepreneures sont celles qui avaient entrepris dans les secteurs qui n'exigeaient pas une éducation académique spécifique, ni d'investissements importants et de formation professionnelles : le secteur du commerce et de l'agroalimentaire et restaient dans le secteur informel. De 2002 à nos jours l'État malien a entrepris de nombreuses réformes en créant un cadre institutionnel (ministère de la femme, maisons de la femme et l'enfant politique nationale genre...), législatif et réglementaire (décrets, lois) et des mécanismes techniques (projets et programmes nationaux, bilatéraux et multilatéraux) et financiers (FAAF, FAFE) favorables pour assurer un environnement propice à la promotion économique des femmes aussi bien en milieu rural qu'urbain et en mettant un accent particulier sur l'entrepreneuriat féminin (COMPUSTAT, 2017 : 8).

Selon la Direction Nationale de la Population (DNP, 2020), la population malienne en 2020 était de l'ordre de 20 537 000 habitants. Elle s'est subdivisée presque à égalité entre femme (50,4%) et homme (49,6%). En 2020, les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) étaient au nombre de 9 995 431 dont 53,3% des femmes. Cette structure varie quelque peu selon le milieu de résidence, la région administrative, la classe d'âge, le niveau d'instruction et le sexe.

¹ Groupe IMAF (2021). Etat des lieux de l'entrepreneuriat féminin au Mali. p.17.

Parmi la population en âge de travailler, plus de six sur dix (63,3%) sont en emploi (79,1% pour les hommes et 49,5% pour les femmes), un peu plus d'un tiers (34,3%) sont de la population hors main-d'œuvre et 2,4% sont au chômage. Le taux d'emploi informel est passé de 95,3% en 2019 à 97,2% en 2020. Ces statistiques de 2020 de la DNP révèlent que les femmes maliennes représentent aujourd'hui les 49,5% de la population active (15-64 ans), mais elles participent moins au marché du travail que les hommes. Les femmes peu instruites et éduquées manquent de formation sur les normes et standards internationaux pour leur permettre de passer des processus artisanaux aux processus industriels².

Le secteur privé malien est dynamique mais reste dominé par le secteur informel qui représente environ 80% des acteurs (Groupe IMAF, 2021 :31). Sa contribution à l'économie demeure faible représentant environ 11% du PIB. A l'instar du secteur privé en général, l'entrepreneuriat féminin évolue également très majoritairement dans le secteur informel. Sur les 10% des femmes engagés dans le secteur privé, elles seraient plus de 75% à évoluer dans le secteur informel (Groupe IMAF, 2021 :31). Les entreprises créées par les femmes ont une couverture nationale. Mais sans surprise, tous secteurs confondus, Bamako reste le territoire d'implantation privilégié par les femmes pour créées et gérées leurs entreprises (43%), suivent les régions de Gao (12%), puis Sikasso (8%), Ségou et Kayes (8%), Koulikoro (6%), Mopti (5%), suivi de Tombouctou et Ménaka (3%) et enfin de Taoudéni et Kidal (3%) (Groupe IMAF, 2021 :31).

Entreprendre au Mali n'est pas chose aisée, surtout pour une femme. Il y a d'abord le poids social, culturel, religieux dont il faut tenir compte. Autant de contraintes qui se posent aux femmes. A cela, il faut ajouter le problème de l'accès de financement, d'accès au marché et les problèmes d'accompagnement en termes de formation (Dolo et al., 2022).

Plusieurs auteurs (Brush, 1992 ; Carrier et al., 2006 ; Raveleau, 2008 ; Boussetta, 2011 ; Simen & Diouf, 2013 ; Biloa-Fouda, 2014 ; Rachdi, 2016 ; Assoumou Menye & Guetsop Sateu, 2017) ont réalisé des études empiriques sur l'entrepreneuriat féminin à travers le monde. Cependant, les études abordant l'entrepreneuriat féminin au Mali restent insuffisantes. Diarra (2017) indique que les femmes entrepreneures maliennes se lancent dans les affaires pour plusieurs raisons à savoir : devenir leur propre patron, résoudre un problème personnel, être totalement autonomes financièrement, se consacrer à leur passion, profiter des nouvelles occasions d'affaires, améliorer les conditions de vie de leur famille et pérenniser leur entreprise. Kanté (2020) constate que la femme entrepreneure dans la commune I du district de Bamako travaille dans le secteur informel dans des petites entreprises et fait du commerce général comme activité principale. Lorsqu'elle est mariée, elle dispose du soutien de son mari. Elle a financé son entreprise grâce à l'appui des parents et pratique un entrepreneuriat de nécessité. L'accès au financement reste la plus grande difficulté lors de la création de l'entreprise. Par contre, les problèmes de marketing et de communication sont les principales difficultés dans la gestion de l'entreprise. Dans le même ordre d'idée, Kanté et Diallo (2020), soutiennent que les femmes de la commune I du district de Bamako se sont lancées dans l'entrepreneuriat soit pour subvenir aux besoins de leurs familles ou parce qu'elles ont des difficultés à trouver un emploi. Dolo et al. (2022) ont révélé que l'entrepreneuriat féminin est à l'actualité au Mali à travers différentes formes d'organisations surtout dans le secteur informel dans de petites entreprises comme les agroalimentaires. Il ressort de leur étude que les difficultés ou les contraintes sont multiples dont des mesures d'accompagnement sont sollicitées par les femmes entrepreneures.

Plusieurs études, dans le domaine de la recherche sur l'entrepreneuriat, révèlent la pertinence de l'entrepreneuriat pour le développement local. C'est ainsi que, lorsqu'une communauté adopte une stratégie entrepreneuriale de développement, les dynamismes locaux de

² Dolo et al. (2022). L'entrepreneuriat féminin au Mali : Enjeux et perspectives. pp.121-122.

l'entrepreneuriat complètent l'action de l'État planificateur comme pourvoyeur direct de solutions (Joyal, 2001; Boussetta, 2011 ; Dali, 2014; Smadi, 2018).

L'objectif principal est de déterminer les caractéristiques des entreprises féminines dans les communes rurales de N'gabacoro-Droit et Sanankoroba.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Connaître les caractéristiques socioéconomiques, démographiques et professionnelles des femmes entrepreneures des communes rurales de N'gabacoro-Droit et Sanankoroba ;
- Identifier les activités entrepreneuriales individuelles, familiale ou collectives exercées par les femmes entrepreneures des communes rurales de N'gabacoro-Droit et Sanankoroba.

2. Présentation des milieux d'étude

2.1. Présentation de la commune rurale de N'gabacoro-Droit

N'Gabacoro ou N'Gabacoro-Droit est une petite ville et une commune rurale du cercle de Kati dans la région de Koulikoro au sud-ouest du Mali.

La commune est l'une des 703 communes créées en 1996 par la loi N 96-059 du 04/11/96 portant création des Communes et fonctionne comme collectivités décentralisées.

Elle couvre une superficie de 105,76 kilomètres carrés et comprend la ville et 6 villages. Au recensement de 2009, la commune comptait 15 153 habitants. La ville de N'Gabacoro se trouve à 18 km à l'est de la capitale malienne, Bamako.

Les autres villages sont : Djinconi, Sala, Mounoumounouba, Sikoulou, Solokono et Titibougou. Trois gros hameaux Djinconi II, Banancoro et Bandjougoubougou s'ajoutent respectivement à Djinconi, Droit et Titibougou.

La plupart des villages de la commune ont été créés par des chasseurs venus du royaume bambara de Ségou sous le règne de N'Golo Diarra (1766 -1787) et Dah Monzon Diarra (1808-1827).

Les distances entre N'Gabacoro-Droit et ces autres localités de la commune sont les suivantes: Djinconi I : 10 km, Sala: 5.8 km, Mounoumounouba : 2.7 km, Sikoulou : 2.8 km, Solokono : 0.2 km, Titibougou : 7.4 km, Djinconi II : 6.5 km, Banancoro : 5 km et Bandjougoubougou : 6 km.

La commune est située dans la partie sud de la région de Koulikoro, au Nord-Est du cercle de Kati, à l'est du District de Bamako, le long du fleuve Niger et de part et d'autre de la Route Nationale qui relie Bamako à Koulikoro. Les servitudes sont normalement de 50 m (2X25m) pour le fleuve et 30m (2X15) pour la route nationale.

Elle est limitée au Nord par les monts Manding et la commune de Safo, au Nord-Est par la commune de Tienfala, à l'Est et au Sud par le fleuve Niger et la commune de Baguinéda et à l'Ouest par la commune de Sangarébougou et la commune 1 du District de Bamako.

Sa population actuelle oscille autour de 20 000 habitants. Elle a évolué d'environ 6 000 habitants en 1998 (RGPH 1998) à 8500 en 2006 et à 12 000 habitants en 2009.

Sa densité est d'environ 113 habitants au Km². Elle est composée de Bambaras (majoritaires), sonrhais, Sarakolés, peuls, bozos, dogons, bobos, malinkés...etc. La religion dominante est l'islam. Les autres religions pratiquées sont le christianisme et l'animisme. La commune de

N'Gabacoro a une population masculine d'environ 52,05% de jeunes. Plus de 70% de cette population ont moins de 30 ans et plus de 50% ont moins de 20 ans³.

Les principales activités de la commune sont entre autres : l'agriculture, la pêche l'élevage, le petit commerce, l'exploitation du sable, du gravier, du banco, du bois et de l'artisanat.

2.2. Présentation de la commune rurale de Sanankoroba

La commune rurale de Sanankoroba est située au sud de Bamako et couvre une superficie de 617km². Son territoire est constitué par de vastes plaines en bordure du Niger avec quelques plateaux latéritiques à l'est et au sud. Elle a une population pluriethnique officiellement estimée à 23 856 habitants (recensement administratif à caractère électoral, 2001), avec cependant une prédominance des ethnies bambara et malinké. Composée de 26 villages, elle est l'une des trois communes héritières de l'arrondissement du même nom qui regroupait une soixantaine de villages, et est rattachée au cercle de Kati et à la région de Koulikoro.

L'économie de la commune rurale est articulée autour de l'agriculture, le commerce l'élevage, la pêche, la cueillette et le maraîchage et l'industrie. Jumelée avec une collectivité canadienne, la commune bénéficie d'un grand appui de celle-ci dans le cadre de son développement.

Le village de Sanankoroba, le chef-lieu de la commune, est situé à une trentaine de kilomètres de Bamako. Fondé vers le 18ème siècle par les Traoré, sa population est estimée à près de 6 000 habitants. Il abrite d'importantes infrastructures scolaires et sanitaires. La création de la commune et la mise en place des organes communaux. La décentralisation à Sanankoroba, comme partout ailleurs, ne s'est pas installée dans un espace institutionnel vierge. Elle a été affectée par des dynamiques existantes, notamment les revendications identitaires devenues particulièrement fortes avec l'annonce de la décentralisation et l'influence des considérations d'autochtonie. L'épineuse question du regroupement des villages.

A l'instar de toutes les autres communes du pays, la formation de la commune rurale de Sanankoroba a été précédée de celle des autres. La période de la fondation du village a été évaluée sur la base des recoupements réalisés à partir des récits des anciens sur l'histoire de la localité. Il en sera de même pour les autres villages. La décentralisation à Sanankoroba : une réalité en deçà des attentes et des concertations organisées par l'administration avec les conseils villageois concernés. Ces rencontres furent marquées par des controverses qui ne manqueront pas d'influer sur la marche future de la commune. En effet, les villages Malinkés de l'ancien arrondissement appartenant à un ensemble socioculturel historiquement formé, le « Solon », avaient émis le vœu de se constituer en commune autonome. Il avait donc été envisagé de constituer quatre communes.

Son territoire est constitué par de vastes plaines en bordure du Niger avec quelques plateaux latéritiques à l'est et au sud. Elle a une population pluriethnique officiellement estimée à 23 856 habitants (recensement administratif à caractère électoral, 2001), avec cependant une prédominance des ethnies bambara et malinké. Composée de 26 villages, elle est l'une des trois communes héritières de l'arrondissement du même nom qui regroupait une soixantaine de villages, et est rattachée au cercle de Kati et à la région de Koulikoro.

³ Soumaré, A. & Sissoko, K.M. (2017). Programme quadriennal de développement de la commune de N'Gabacoro (PDSEC) 2017-2021.

L'agriculture constitue sa principale activité économique, appuyée par l'élevage, la pêche, la cueillette et le maraîchage. Jumelée avec une collectivité canadienne, la commune bénéficie d'un grand appui de celle-ci dans le cadre de son développement. Le village de Sanankoroba, le chef-lieu de la commune, est situé à une trentaine de kilomètres de Bamako.

Fondé vers le 18^{ème} siècle par les Traoré, sa population est estimée à près de 6 000 habitants. Il abrite d'importantes infrastructures scolaires et sanitaires. La création de la commune et la mise en place des organes communaux. La décentralisation à Sanankoroba, comme partout ailleurs, ne s'est pas installée dans un espace institutionnel vierge. Elle a été affectée par des dynamiques existantes, notamment les revendications identitaires devenues particulièrement fortes avec l'annonce de la décentralisation et l'influence des considérations d'autochtonie. L'épineuse question du regroupement des villages.

3. Méthodologie de la recherche

La recherche en gestion pose trois problèmes comme conséquence de trois facteurs : l'épistémologie éclectique (Whitley, 1984; Tinker et Lowe, 1982), le pouvoir important du sujet et l'élément du praxis, ce qui permet de distinguer la recherche en gestion d'autres disciplines à savoir : les mathématiques, la sociologie, l'économie, la psychologie,...

3.1. Choix et justification du positionnement épistémologique

Les différents modes de raisonnement comprennent le raisonnement déductif, inductif, par analogie, concessif, par l'absurde, critique, le syllogisme.

Dans cette recherche, le positionnement épistémologique adopté est le post-positiviste.

Le paradigme post-positiviste a été choisi pour deux raisons principales :

- Démarche hypothético-déductive (la première privilégie la voie de l'exploration et le second le test) ;
- Cette hypothèse postule que le réel n'est pas complètement connaissable ou que sa connaissance ne peut pas être parfaite, à cause de la possibilité de faillite des dispositifs de mesure.

Pour notre part, à partir de l'observation empirique, nous nous sommes référés à la littérature sur l'entrepreneuriat féminin et le développement local pour définir nos hypothèses qui seront ensuite tester empiriquement.

❖ Type de recherche

Nous avons adopté une approche quantitative : avec une démarche hypothético-déductive car nous avons tenté de vérifier nos hypothèses à partir de notre recherche. La taille de l'échantillon doit être suffisante pour permettre :

- Une analyse correcte des tableaux croisés ;
- Le degré de précision voulu dans le calcul des proportions ;
- Pour rendre possible le calcul des tests de signification statistique des différences observées des proportions.

Nous avons tenu compte de nos moyens pour déterminer la taille de notre échantillon puis des paramètres tels que les contraintes budgétaires, la marge d'erreur, le taux de sondage.

3.2. Les outils de collectes des données et la technique d'analyse des données

Cette rubrique détaille les outils de collectes de données et la technique d'analyse de données.

L'élaboration et la rédaction d'un travail scientifique nécessitent plusieurs préalables dont le plus important est le recours aux outils susceptibles de faciliter et d'analyser les données sans lesquelles nous ne saurions pas mener notre investigation. Le choix de la méthode correspondante est celle de la méthode prospective.

3.2.1. Le questionnaire

Le questionnaire est une méthode de recueil d'informations mise en place afin d'expliquer et de comprendre des faits. Contrairement à l'entretien et à l'observation qui sont des méthodes individuelles ou collectives, le questionnaire est une méthode seulement collective. En effet, c'est la quantité d'éléments collectés qui confère au questionnaire sa validité et qui permet aux données d'être jugées authentique. Selon les partisans de cette démarche, le fait d'élaborer un questionnaire permet de ne pas tomber dans le piège de la subjectivité. La méthode du questionnaire repose sur une démarche mathématique purement rationnelle (Vilatte, 2007).

Pour Pourtois et Desmet (1997), le questionnaire est un instrument de collecte d'informations à partir des questions posées, son champ d'application est vaste, il a des avantages, car, il permet de corriger les lacunes de l'observation en informant le chercheur de façon précise et crédible en quantité, sur une durée courte.

❖ Taille de l'échantillon

L'enquête a porté sur un échantillonnage d'entreprises choisi de façon aléatoire afin de minimiser le délai et le coût de l'enquête.

Le calcul de la taille de l'échantillon se présente comme suit :

Loi binomiale : en théorie des probabilités et en statistique, la loi binomiale modélise la fréquence du nombre de succès obtenus lors de la répétition de plusieurs expériences aléatoires identiques et indépendantes.

$$n_1 = \frac{z^2 p(1-p)}{e^2}$$

Avec

- $p = 15\%$ comme étant le taux d'emploi dans les entreprises féminines (mesures de probabilité binomiale).
- $z = 1,98$
- $e = 0,05$ le niveau de précision recherché
- $n_1 = 200$ taille de l'échantillon initial

La méthode d'échantillonnage probabiliste aléatoire simple stratifiée (EAS stratifié) sera utilisée en une étape.

La taille de l'échantillon sera répartie proportionnellement au type juridique des entreprises selon les communes rurales de N'gabacoro droit et Sanankoroba.

❖ Critère d'inclusion

- être entreprise féminine dans les communes de l'étude suscitées ;
- accepter volontiers de répondre aux questionnaires.

❖ Critère de non inclusion

Toutes les entreprises n'acceptant pas de façon volontaire l'enquête.

3.2.2. Méthode d'analyse des données

Dans un travail de recherche, la technique de traitement des données est fortement tributaire des variables et du type de recherche dont il est question. Pour cette étude, nous avons fait le traitement des données recueillies à l'aide du tableur Excel.

Les catégories d'enquêtés qui ont été soumises à l'administration directe sont les entreprises féminines individuelles ou collectives dans la zone rurale de Koulikoro, plus précisément les communes rurales (N'gabacoro-Droit et Sanankoroba), ce mode d'administration offre l'avantage qu'il permet de s'assurer que c'est l'enquêté et l'enquêteur qui remplissent ensemble les questionnaires. Pour les enquêtées qui savent lire et écrire l'administration était directe (auto administration), pour celles qui ne savent pas lire l'administration était indirecte. L'administration du questionnaire à toutes les catégories d'enquêtés de l'échantillon s'est faite entre janvier 2020 et juillet 2020.

La première étape ici consiste à codifier les données et à les saisir. Interviennent ensuite les manipulations statistiques. Les outils statistiques utilisés se réfèrent aux différents tableaux simples et croisés. Celui-ci permet de mesurer l'écart entre les fréquences observées et les fréquences théoriques.

4. Analyse et interprétation des résultats

Les données recueillies sur le terrain nous ont permis d'avoir des résultats ci-dessous consignés dans les différents tableaux analysés et interprétés. Il s'agit ici d'une analyse descriptive des données.

4.1. Caractéristiques démographiques et socio-économiques des sondés

Cette rubrique fait un focus sur les principales caractéristiques démographiques et socio-économiques (lien de parenté avec le chef d'entreprise, classe d'âge, situation familiale dans l'entreprise, niveau d'étude) des enquêtés.

Le tableau 1 montre la répartition de l'échantillon des entreprises féminines dans les communes rurales de N'gabacoro-droit et Sanankoroba.

Tableau 1. Répartition de l'échantillon des entreprises féminines dans les communes rurales de N'gabacoro droit et Sanankoroba

Commune :	Forme juridique:						Total
	Individuelle		Familiale		Coopérative		
	Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre
SANANKOROBA	42	42,00	24	24,00	34	34,00	100
N'GABACORO DROIT	38	38,00	51	51,00	11	11,00	100
Total	80	40,00	75	37,50	45	22,50	200

Source : Auteurs à l'aide des résultats de l'enquête sur l'entrepreneuriat féminin, Janvier 2020

Au tableau 1, on constate que sur l'ensemble des entreprises, la plupart sont individuelles avec un effectif total de 80 soit 40%, suivies d'entreprises familiales au nombre de 75 soit 37,5% et 22,5% pour les coopératives au nombre 45. Parmi ces entreprises individuelles, 42 sont de Sanankoroba et 38 de N'gabacoro-Droit. Pour les entreprises familiales, 24 sont de Sanankoroba et 51 pour N'gabacoro-Droit. Enfin pour les coopératives, 34 sont de Sanankoroba et 11 de N'gabacoro-Droit. Cela s'explique par le fait que la plupart des

Entreprises individuelles ou familiales évoluent en informel, contrairement à celles coopératives qui sont formalisées.

Tableau 1. Répartition des répondants selon le lien de parenté avec le chef d'entreprise

Lien avec le chef de l'entreprise	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin			
	Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)
Chef de l'entreprise	8	4	166	86,4	174	87,0
fil(s)/fil(le)	0	0,0	2	1,0	2	1,0
Autres parents	0	0,0	11	6,0	11	5,5
Sans lien de parenté	0	0	13	7,0	13	6,5
Total	8	100,0	192	100,0	200	100,0

Source : Auteurs à l'aide des résultats de l'enquête sur l'entrepreneuriat féminin, Janvier 2020

A la lecture du tableau 2, on remarque que sur un effectif total de 200 répondants auprès des entreprises féminines de Koulikoro, 192 sont des femmes (96%) et 8 des hommes (4%). Parmi ces répondants, 174 sont des Chefs d'Entreprise (87%) dont 166 toutes des femmes, sur lesquelles 2 seulement, soit des fils/filles et 11 constitués d'autres parents ont des liens de parenté avec ces chefs d'entreprises. Cela s'explique par le fait qu'en termes d'employabilité au sein des Entreprises, les femmes sont beaucoup orientées vers les relations parentales que les hommes dues à leur sensibilité.

Tableau 2. Répartition des répondants dans les entreprises selon la classe d'âge

Groupe d'âge	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin			
	Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)
25 - 45 ans	8	4	39	20,0	47	23,5
45 - 65 ans	0	0,0	142	74,0	142	71,0
65 ans et plus	0	0,0	11	6,0	11	5,5
Total	8	100,0	192	100,0	200	100,0

Source : Auteurs à l'aide des résultats de l'enquête sur l'entrepreneuriat féminin, Janvier 2020

Le tableau 3 présente la répartition des répondants dans les entreprises selon la classe d'âge. Il ressort du tableau que la plupart des répondants qui travaillent dans l'entreprise sont de la tranche 45-65 ans (71,0%) dont 142 toutes des femmes, contre 8 seulement des hommes qui sont de la tranche d'âge 25 à 45 ans. Le reste est constitué de femmes de 65 ans et plus. Pour dire que, entre 45 et 65 ans, nous considérons que la presque totalité des femmes fondent déjà un foyer et ont des Enfants. Leurs besoins économiques croissant avec l'âge, elles sont alors dans l'obligation de faire face aux dépenses de la famille. Ce qui fait que les 142 femmes répondent à ces âges. Le nombre peu élevé des femmes de 65 et plus qui travaillent dans l'entreprise et ne représentant que 6% s'explique par leur âge avancé ne leur permettant pas d'apporter de la valeur ajoutée significative à l'entreprise.

Tableau 3. Statut des travailleurs par situation familiale dans l'entreprise au cours de 2020

Statut dans l'entreprise	Situation de matrimoniale					
	Marié	Célibataire	Divorcé	Veuf (ve)	Total	
	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	%
Employeur	161	12	0	9	182	91,0
Gérant	4	0	0	1	5	2,5
Ouvrier	2	11	0	0	13	6,5
Total	167	23	0	10	200	100,0

Source : Auteurs à l'aide des résultats de l'enquête sur l'entrepreneuriat féminin, Janvier 2020

Le Tableau 4 présente le statut des travailleurs par situation familiale dans l'entreprise au cours de l'année 2020. Sur l'ensemble des répondants, la plupart sont des employeurs avec un effectif total de 182 (91%) et sont mariés avec un effectif de 161 ; 12 célibataires et 9 veuves. Le nombre le plus bas de mariés se retrouvent au niveau du personnel ouvrier.

Tableau 4. Répartition des répondants dans les entreprises selon leur niveau d'étude

Niveau d'étude	Répondant	
	Effectif	%
Ecole coranique	79	39,5
Fondamental 1	13	6,5
Fondamental 2	33	16,5
Secondaire générale	2	1
Secondaire technique et professionnelle	34	17
Supérieur	27	13,5
Centre d'apprentissage	12	6
Total	200	100

Source : Auteurs à l'aide des résultats de l'enquête sur l'entrepreneuriat féminin, Janvier 2020

Le Tableau 5 présente la répartition du niveau d'étude des répondants.

Sur l'ensemble des répondants, la plupart d'entre eux soit 79 (39,5%) fréquentent l'école coranique, seuls 2 (1%) des répondants évoluent dans l'enseignement général. Cela prouve à suffisance que le niveau d'étude des femmes entrepreneures n'est pas poussé.

Le reste n'a aucun lien de parenté avec le chef d'entreprise, en général des employés. Les hommes chefs d'entreprises en général n'ont aucun lien de parenté avec leurs employés.

4.2. Caractéristiques socio professionnelle des enquêtés

Le tableau 6 montre la répartition des répondants selon la catégorie socio-professionnelle dans les entreprises.

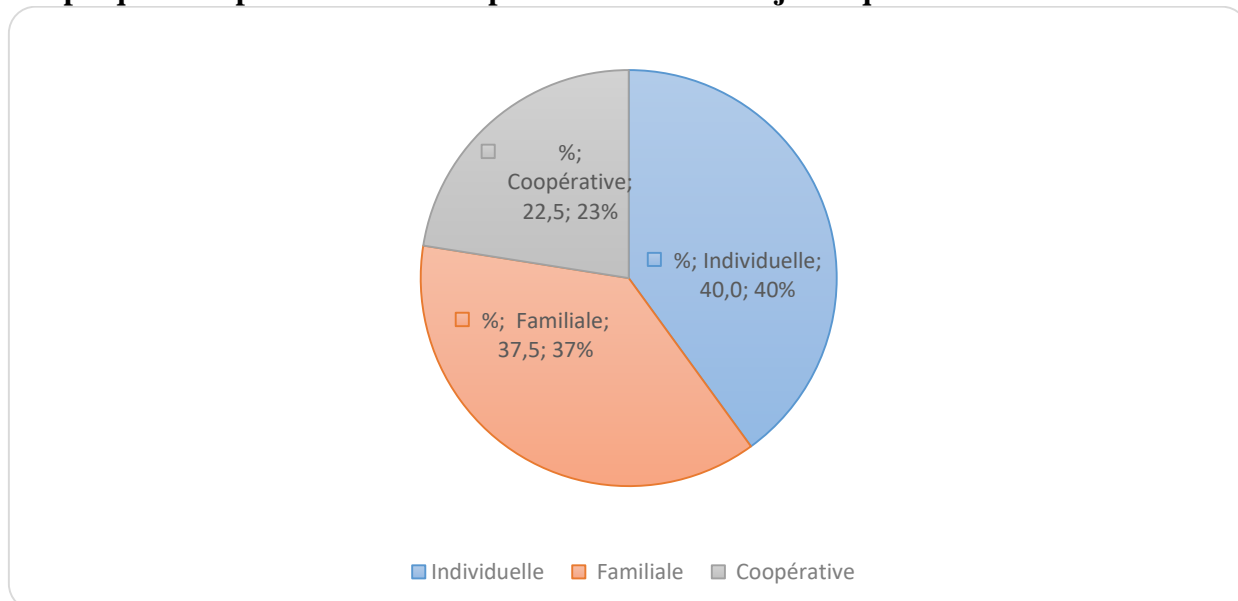
Tableau 5. Répartition des répondants selon la catégorie socioprofessionnelle dans les entreprises

Statut dans l'entreprise	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin			
	Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)
Employeur	8	100,0	174	90,6	182	91,0
Gérant	0	0,0	5	2,6	5	2,5
Ouvrier	0	0,0	13	6,8	13	6,5
Total	8	100,0	192	100,0	200	100,0

Source : Auteurs à l'aide des résultats de l'enquête sur l'entrepreneuriat féminin, Janvier 2020

Au regard du tableau 6, le constat général qui se dégage est que les sondés dans leur grande majorité sont des employeurs avec un effectif total de 182 (91,0%), soit 174 (90,6%) , toutes des femmes contre seulement 8 hommes (4,6%), suivis d'ouvriers dont 13 (6,0%) toutes des femmes et également des gérants aussi des femmes.

Graphique 1. Répartition des entreprises selon la forme juridique



Source : Auteurs à l'aide des résultats de l'enquête sur l'entrepreneuriat féminin, Janvier 2020

A la lecture du graphique 1, on constate que sur l'ensemble des entreprises, la majorité sont individuelles avec un effectif total de 80 soit 40%, suivies d'entreprises familiales au nombre de 75 soit 37,5% et 22,5% pour les coopératives au nombre 45. Parmi ces entreprises individuelles, 42 sont de Sanankoroba et 38 de N'gabacoro-Droit. Pour les entreprises familiales, 24 sont de Sanankoroba et 51 pour N'gabacoro-Droit. Enfin pour les coopératives, 34 sont de Sanankoroba et 11 de N'gabacoro-Droit. Selon les données de l'enquête, les entreprises individuelles viennent en première position, suivies d'entreprises individuelles familiales et celles coopératives. Cela s'explique par le fait que la plupart des Entreprises individuelles ou familiales évoluent en informel, contrairement à celles coopératives qui sont formalisées.

4.3. Branche d'activité des entreprises

Cette rubrique présente la répartition des entreprises selon la branche d'activité.

Tableau 6. Répartition des entreprises selon les branches d'activités et le lieu d'exercice

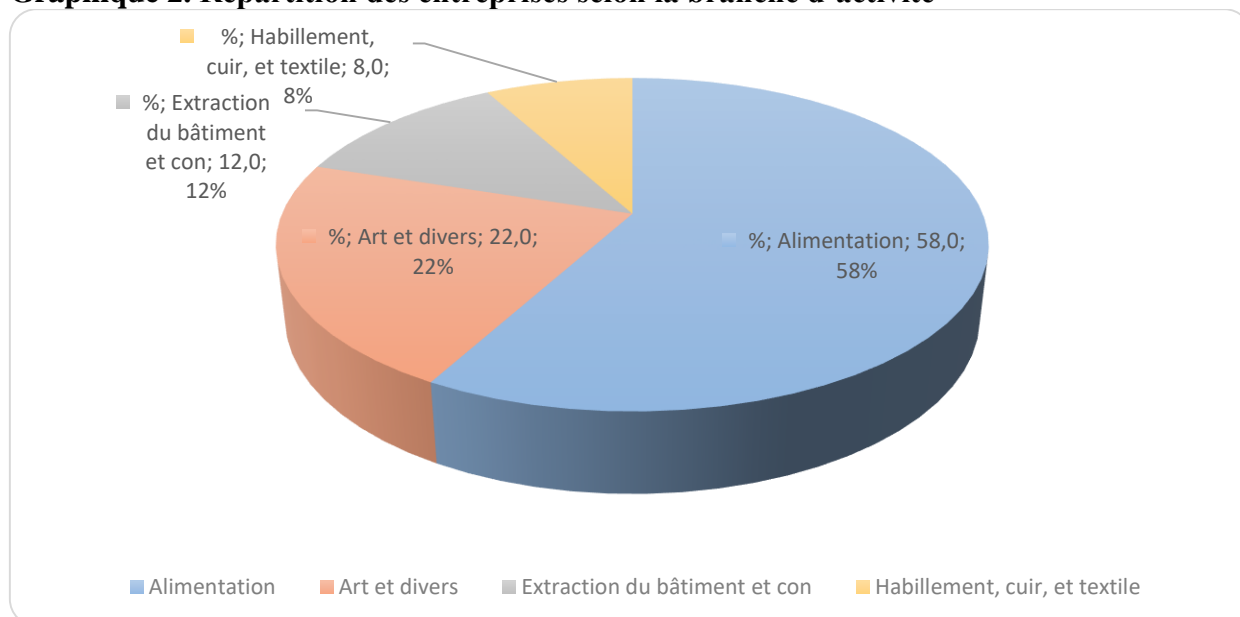
n	Branches d'activités					
	Alimentation	Art et divers	Extraction du sable, gravier et or	Habillement, cuir, et textile	Total	
	Emplois créés	Emplois créés	Emplois créés	Emplois créés	Emplois créés	
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	%
Atelier moderne	66	6	63	1	136	11,1
Local dans une famille	169	118	117	3	407	33,3
Local dans la rue	68	59		5	132	10,8
Local au marché	528		6	15	549	44,9
Total	831	183	186	24	1224	100,0

Source : Auteurs à l'aide des résultats de l'enquête sur l'entrepreneuriat féminin, Janvier 2020

Selon le tableau 7, le total du nombre d'emplois crée de 2018 à 2020 par les entreprises est de 1224.

Sur ces 1224, les entreprises installées au marché sont celles qui ont le nombre le plus élevé en terme de création d'emplois avec un effectif total de 549 emplois créés, soit 44,9%, suivi de celles qui sont dans les familles avec 407 (33,3) emplois créés, les ateliers modernes 136 (11,1%) et les entreprises dans les rues 132 (10,8%).

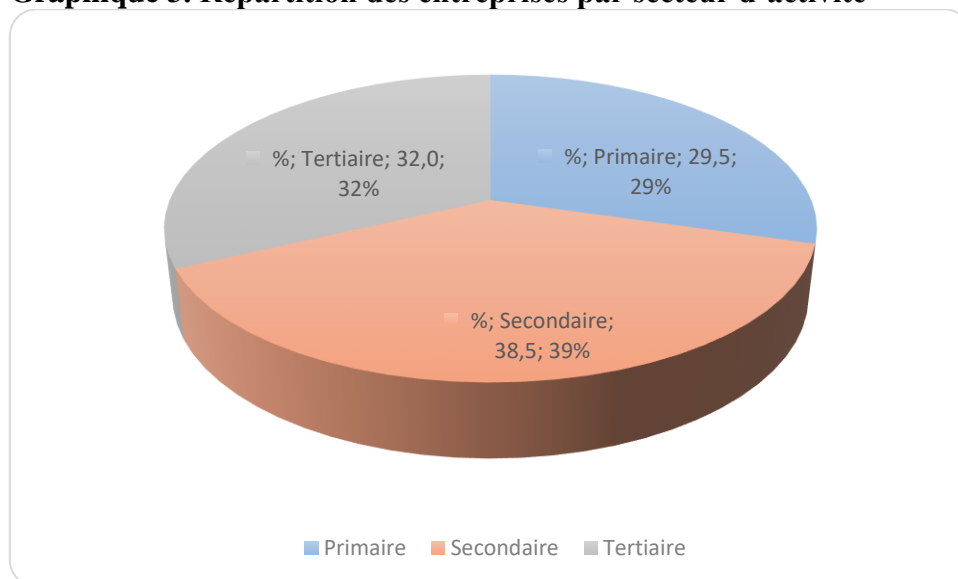
Graphique 2. Répartition des entreprises selon la branche d'activité



Source : Auteurs à l'aide des résultats de l'enquête sur l'entrepreneuriat féminin, Janvier 2020

Il ressort du graphique 2 que sur l'ensemble des activités menées par les entreprises, l'alimentation vient en première position avec 58,0% ; suivie de l'Art et Divers pour 22,0% ; de l'Habillement, cuir, et textile et la dernière 8% de l'Extraction du Bâtiment et connexes.

Graphique 3. Répartition des entreprises par secteur d'activité



Source : Auteurs à l'aide des résultats de l'enquête sur l'entrepreneuriat féminin, Janvier 2020

Selon le graphique 3, sur l'ensemble des entreprises, la plupart évoluent dans le secteur secondaire qui est celui le plus dominant avec un taux de 38,5%, suivi du secteur tertiaire 32,5% et du secteur primaire 29,5%.

6. Discussion des résultats

Dans cette section, nous confrontons nos résultats à ceux obtenus par d'autres études.

L'objectif principal de cette recherche était de déterminer le profil des entreprises féminines auprès de ces communes. Notre enquête a permis d'avoir des résultats suivants :

- **Selon la forme juridique :** sur l'ensemble des entreprises, la plupart sont individuelles avec un effectif total de 80 soit 40%, suivies d'entreprises familiales au nombre de 75 soit 37,5% et 22, 5% pour les coopératives au nombre 45. Parmi ces entreprises individuelles, 42 sont de Sanankoroba et 38 de N'gabacoro-Droit. Pour les entreprises familiales, 24 sont de Sanankoroba et 51 pour N'gabacoro-Droit, Enfin pour les coopératives, 34 sont de Sanankoroba et 11 de N'gabacoro-Droit. Cela s'explique par le fait que la plupart des Entreprises individuelles ou familiales évoluent en informel, contrairement à celles coopératives qui sont formalisées.

Boussetta (2011), en menant une étude similaire sur l'entrepreneuriat Féminin au Maroc dans le contexte de développement économique et social, constate que la forme juridique la plus prisée par les enquêtées est la SARL qui constitue la forme la plus adaptée et la mieux appropriée pour de petites entreprises de type familial dans leur majorité qui sont créés et / ou gérées par des femmes. En effet, la limitation de la responsabilité personnelle au capital social ainsi que la simplicité de ses procédures et le peu de formalisme en matière de constitution et de gestion de ce genre d'entreprises (par rapport à la SA) incitent beaucoup d'entrepreneures à choisir cette forme juridique.

- **Selon l'âge,** la plupart des répondants qui travaillent dans l'entreprise sont de la tranche 45-65 ans (71,0%) dont 142 toutes des femmes, contre 8 seulement des hommes qui sont de la tranche d'âge 25 à 45 ans. Le reste est constitué de femmes de 65 ans et plus. Ce résultat converge à ceux de Simen & Diouf (2013), où les auteurs constatent que les femmes entrepreneures au Sénégal ont généralement plus de la trentaine d'années.

- **Selon la situation matrimoniale,** nous considérons que la presque totalité des femmes entre 45 et 65 ans fondent déjà un foyer et ont des enfants. Leurs besoins économiques croissant avec l'âge, elles sont alors dans l'obligation de faire face aux dépenses de la famille. Ce qui fait que les 142 femmes répondent à ces âges. Le nombre peu élevé des femmes de 65 et plus qui travaillent dans l'entreprise et ne représentant que 6% s'explique par leur âge avancé ne leur permettant pas d'apporter de la valeur ajoutée significative à l'entreprise. Sur l'ensemble des répondants, la plupart sont des employeurs avec un effectif total de 182 (91%) et sont mariés avec un effectif de 161, 12 célibataires et 9 veuves. Le nombre le plus bas de mariés se retrouvent au niveau du personnel ouvrier. Selon Hugues (2006) la majorité des femmes entrepreneures sont composés de femmes mariées ou vivant en union libre.

- **Selon les branches d'activité,** sur l'ensemble des activités menées par les entreprises, l'alimentation vient en première position avec 58,0% ; suivie de l'Art et Divers pour 22,0% ; de l'Habillement, cuir, et textile et la dernière 8% de l'Extraction du Bâtiment et connexes. Ce

tableau montre que sur l'ensemble des répondants, la plupart sont des employeurs avec un effectif total de 182 (91,0%), soit 174 (90,6%) , toutes des femmes contre seulement 8 hommes (4,6%), suivis d'ouvriers dont 13 (6,0%) toutes des femmes et également des gérants aussi des femmes.

- **L'éducation et la formation professionnelle**

Les résultats de notre enquête indiquent que la majorité des femmes entrepreneures enquêtées en milieu rural ont un niveau bas d'étude. Seulement 13% des femmes ont un niveau supérieur (confère au tableau 5). Ces résultats sont similaires à ceux de Simen & Diouf (2013), qui révèlent que les femmes entrepreneures au Sénégal n'ont pas souvent un niveau de scolarisation élevé et les activités dans lesquelles elles s'orientent sont souvent de faible ampleur et permettent généralement de subvenir aux besoins de la famille.

Cependant, nos résultats sont en contradictions avec ceux obtenus par le Groupe IMAF (2021) dans leur rapport sur l'état des lieux de l'entrepreneuriat féminin au Mali, où il indique que les entrepreneures, tous secteurs confondus, enquêtées ont majoritairement un niveau d'étude supérieur (Bac +) (25%), suivi par les femmes ayant un niveau d'étude fondamentale du Second Cycle (Collège) (16%) et enfin viennent celles ne disposant d'aucun niveau. La même approche nous rappelle les données du GEM 2016 du TEA des femmes dans 64 pays répartis à travers 5 régions du monde, le continent africain se place en seconde position avec un TEA de 14,9% après l'Amérique Latine et Caraïbes (17%).

Constantinidis et al. (2006), en s'appuyant sur les théories du capital humain et du capital social, les auteurs identifient trois types d'entrepreneures : celles avec un haut niveau de capital humain, social et financier ; celles avec un bas niveau de capital humain, social et financier ; et celles qui vont reprendre une affaire familiale.

- **Catégorie Socio-professionnelles**

Sur l'ensemble des répondants, la plupart sont des employeurs avec un effectif total de 182 (91,0%), soit 174 (90,6%) , toutes des femmes contre seulement 8 hommes (4,6%), suivis d'ouvriers dont 13 (6,0%) toutes des femmes et également des gérants aussi des femmes.

- **Création d'emploi**, Selon le tableau 7, le total du nombre d'emplois créés de 2018 à 2020 par les entreprises est de 1224. Sur ces 1224, les entreprises installées au marché sont celles qui ont le nombre le plus élevé en terme de création d'emplois avec un effectif total de 549 emplois créés, soit 44,9%, suivi de celles qui sont dans les familles avec 407 (33,3) emplois créés, les ateliers modernes 136 (11,1%) et les entreprises dans les rues 132 (10,8%).

L'analyse du tableau montre que, les entreprises évoluant dans le secteur secondaire ont le revenu moyen le plus élevé avec un montant 4 127 180 892 par an que celui des autres secteurs en 2020.

D'après les résultats du tableau, sur l'ensemble des répondants, la plupart sont des employeurs avec un effectif total de 182 dont 151 sont rémunérées en fonction du bénéfice, 19 par paiement mensuel en espèce, et 12 sans rémunération. Le reste constitué de Gérant et d'Ouvrier sont rémunérés à la tâche ou en fonction du bénéfice. Ces entreprises rurales pour la plus d'entre elles, ne bénéficient d'aucun système de protection sociale, puisqu'évoluant dans l'informel.

Notre enquête a montré qu'en milieu rural, les entreprises qui sont au marchés sont celles qui ont le taux le plus élevé en terme de création avec 549 nombre d'emplois créés.

Un autre rapport d'étude Groupe IMAF (2021), fait ressortir aussi les perspectives de création de nouveaux emplois dans les 3 ans à venir. Dans ledit rapport, 92% des entrepreneures interviewées ambitionnent de créer de nouveaux emplois dans les trois prochaines années, quelques soit le secteur d'activité.

Les entretiens ont permis de préciser que les entrepreneures ambitionnent de créer plus de 6 000 emplois à l'horizon 2023, dont plus de 2500 pour le secteur informel et plus de 3 500 pour le secteur formel. Mais la réalisation de cette ambition est conditionnée à la stabilité politique, sécuritaire et sanitaire d'une part ; et à la mise en place de dispositifs robustes sexu spécifiques pour accompagner le développement et la croissance de leurs entreprises.

Le déficit voire l'absence d'expérience et de compétences en gestion d'entreprise est considéré comme une des principales difficultés et contraintes à la création, la survie et à la croissance d'une entreprise (Muriel et al., 2014).

C'est ainsi, que les entreprises créées et dirigées par des femmes entrepreneures ayant une expertise dans le secteur privé (gestion, marketing, comptabilité, ressources humaines ont une meilleure propension à réussir leur aventure entrepreneuriale).

Une petite minorité des femmes entrepreneures, tous secteurs confondus, ont eu une expérience salariale avant leur engagement dans l'entrepreneuriat.

Une étude similaire de Groupe IMAF (2021), a montré que 61 % des femmes entrepreneures, tous secteurs confondus, ont eu une expérience salariale avant de se lancer dans la création d'une entreprise, contre 39% d'entre elles qui avaient un emploi salarié dans une structure publique, associative (ONG) ou privée.

Les résultats de l'enquête font ressortir qu'une très forte majorité des femmes (76%) évoluant dans le secteur informel n'ont jamais eu d'emploi salarié avant la création de leur activité.

Ces données peuvent conforter l'idée que ces dernières se sont engagées dans l'aventure entrepreneuriale par nécessité et par stratégie de survie plus que par opportunité.

En croisant avec les femmes du secteur formel, il est observé une inversion de la tendance au profit des femmes ayant déjà travaillé avec un emploi salarié, représentant 59% contre 41% qui n'ont jamais eu d'expérience salariale avant de se lancer dans le secteur privé.

Parmi les 33% de femmes enquêtées ayant eu une expérience salariale, 67% ont précisé que les emplois précédemment occupés n'étaient pas en lien avec les activités de l'entreprise créée.

Pour le secteur formel, elles étaient employées principalement par le secteur tertiaire marchand, notamment dans les métiers où les femmes sont très largement majoritaires, tel que le commerce (agent commerciale, caissière, responsable achat, cheffe comptoir, cheffe de produit...), les activités financières (gestionnaire de compte , conseillère en développement économique et la gestion administrative (assistante de direction, aide comptable, directrice de structure, gérante, responsable administrative et financière...), hébergement-restauration (gérante, cuisinière, cantinière...) et information-communication (responsable de marketing, chargée et assistante de Communication).

Pour le secteur informel, elles sont, principalement issues du secteur de l'artisanat : coiffure, couturière, teinturière, maraîchères, formatrices agro-alimentaire...

6. Conclusion

Au terme de cette étude, il convient de revenir d'abord sur nos principaux résultats, ensuite d'en inférer quelques propositions (ou solutions) de politiques et enfin de dégager quelques voies de recherches futures.

L'objectif principal de cette recherche était de déterminer le profil des entreprises féminines dans les communes rurales de N'gabacoro-Droit et Sanankoroba.

L'enquête a porté sur un échantillonnage d'entreprises choisi de façon aléatoire afin de minimiser le délai et le coût de l'enquête. Elle a été réalisée auprès 200 entreprises féminines des communes rurales de N'gabacoro-Droit et Sanankoroba.

L'analyse de ces données nous a permis de confirmer ou d'infirmer les résultats obtenus sur le terrain.

En ce qui concerne, *le profil des entreprises féminines des deux communes* :

Selon *la forme juridique*, nos résultats obtenus révèlent que parmi les entreprises enquêtées, la plupart sont individuelles, suivies d'entreprises familiales et coopératives ; cela se justifie par le fait que la majorité des entreprises individuelles ou familiales évoluent en informel, contrairement à celles des coopératives qui sont formalisées.

Selon *l'âge*, la plupart des répondants qui travaillent dans l'entreprise sont de la tranche 45-65 ans (71,0%) dont 142 toutes des femmes, contre 8 seulement des hommes qui sont de la tranche d'âge 25 à 45 ans. Le reste est constitué de femmes de 65 ans et plus.

Selon *la situation matrimoniale*, la majorité des femmes entrepreneures sont composés des femmes mariées avec des enfants. Leurs besoins économiques croissant avec l'âge, elles sont alors dans l'obligation de faire face aux dépenses de la famille.

Selon *les branches d'activité*, nos résultats indiquent que la majorité des femmes des deux communes rurales exercent des activités telles que l'alimentation, l'Art et Divers ; l'Habillement, cuir, et textile et l'Extraction du Bâtiment et connexes. La branche d'activité la plus sollicitée par ces femmes est celle de l'alimentation.

La non-présence dans certains secteurs comme la santé, le transport, voyage et hôtellerie, les technologies, l'Architecture s'explique par la nécessité d'avoir un niveau d'étude supérieur d'une part, et en outre ces secteurs ont une réglementation plus rigoureuse demandant des démarches complexes et souvent onéreuses.

Ces données viennent confirmer que les secteurs d'activité investis par les femmes semblent être le prolongement naturel d'activités domestiques traditionnelles, qu'elles utilisent pour la création de leurs activités économiques sur la base de compétences acquises sur le tas ou par la voie traditionnelle de transmission mère/fille.

Selon *le niveau d'étude*, il ressort des résultats obtenus que la majorité des femmes entrepreneures enquêtées dans les deux (2) communes rurales ont un niveau bas d'étude. Seulement 13% des femmes ont un niveau supérieur (confère au tableau 5).

Par rapport à *l'amélioration de condition de vie*, d'après nos résultats, les femmes qui exercent des activités telles que l'alimentation, l'Art et Divers ; l'Habillement, cuir, et textile et

l'Extraction du Bâtiment et connexes ont vu leur condition de vie améliorée, surtout celles évoluant dans le domaine de l'alimentation. Il ressort aussi des résultats que les revenus des femmes surtout évoluant au marché ont augmenté de manière substantielle grâce à l'entrepreneuriat rural à travers la création d'emplois.

Comme recommandation de politiques pour le soutien à l'entrepreneuriat féminin, le gouvernement malien ; ainsi que les organismes d'accompagnement doivent veiller à ce que les capacités potentielles des femmes se transforment en capacité réelles. L'autonomisation des femmes contribue à créer chez ces dernières une plus grande estime de soi et une confiance en soi. Plus les femmes ont des capacités, plus elles sont en mesure mêmes de contrôler leur environnement.

Sur le plan managérial, les propriétaires/dirigeantes ont apprécié l'initiative d'une recherche sur les femmes entrepreneures des communes rurales de N'gabacoro-Droit et Sanankoroba qui contribue à rendre visible leur réussite entrepreneuriale, associée à l'équilibrage de leurs multiples rôles. Au départ, réticentes à une démarche prolongée et approfondie, elles ont finalement pris conscience des faiblesses de leurs affaires et des processus de gestion pouvant être déployés pour les améliorer. De plus, en tant que modèles de réussite, les propriétaires/dirigeantes de notre recherche ont formulé des repères (en termes d'actions personnelles et entrepreneuriales) pouvant guider les femmes entrepreneures tournées vers le développement de leur entreprise. Pour celles qui semblent avoir choisi la petitesse et la stabilité (pérennité), non pas comme une phase dans le cycle de développement de leur entreprise, mais plutôt comme une forme d'entreprise désirable à long terme, des conseils ont été prodigués dans le sens de les aider à franchir le seuil du secteur informel.

Au vu de cet effort, il ne s'agit plus simplement de promouvoir l'entrepreneuriat féminin en favorisant la création de micros entreprises impulsées et dirigées par les femmes, mais d'élaborer une politique économique en faveur de l'éclosion d'une véritable dynamique entrepreneuriale des femmes dans le secteur formel. Sur un plan plus général, il s'agit de penser à l'amélioration de l'environnement des affaires.

7. Références bibliographiques

Assoumou Menye, O., & Guetsop Sateu, F. A. (2017). L'entrepreneuriat féminin au Cameroun : enjeux et perspectives. *Revue congolaise de gestion*, 24(2), 11-42.

BAD, OCDE, PNUD (2017). Perspectives économique en Afrique.

Biloua-Fouda, C. N. (2014). *L'entrepreneuriat féminin au Cameroun* (Doctoral dissertation, Thèse pour l'obtention du doctorat en Sciences de Gestion, Université de Bordeaux).

Boussetta, M. (2011). *Entrepreneuriat Féminin au Maroc : Environnement et Contribution au Développement Economique et Social*. IDRC.

Brulot, S. (2014). Sabrina Brulot, Muriel Maillefert et Jérémie Joubert. *Développement durable et territoires*, 5(1).

Brush, C. G. (1992). Research on women business owners: Past trends, a new perspective and future directions. *Entrepreneurship theory and practice*, 16(4), 5-30.

Carrier, C., Julien, P. A., & Menvielle, W. (2006). Un regard critique sur l'entrepreneuriat féminin : une synthèse des études des 25 dernières années. *Revue International de Gestion*, 31(2), 36-50.

COMPUSTAT (2017). Etat des lieux de l'entrepreneuriat féminin au Mali. 77p.

Constantinidis, C., Cornet, A., & Asandei, S. (2006). Financing of women-owned ventures: The impact of gender and other owner-and firm-related variables. *Venture capital*, 8(02), 133-157.

Dali, C. (2014). *L'émergence de l'entrepreneuriat féminin dans un processus de développement local en milieu rural : le cas de la sous-préfecture de Gadouan en Côte d'Ivoire* (Doctoral dissertation, Université du Québec à Rimouski).

Dolo, A., Mariko, O., Soumaré, B., et Traoré, M. (2022). L'entrepreneuriat féminin au Mali : Enjeux et perspectives. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3(3-2), 116-134.

Groupe IMAF (2021). Etat des lieux de l'entrepreneuriat féminin au mali. 65p.

Joyal, A. (2002). *Le développement local : comment stimuler l'économie des régions en difficulté*. Éditions de l'IQRC.

Kanté, S. (2020). L'entrepreneuriat féminin au Mali : cas de la commune I du district de Bamako. *Journal of Academic Finance*, 11(1), 2-21.

Kanté, S., & Diabaté, A. (2020). La motivation des femmes entrepreneures dans le secteur informel selon l'approche push/pull : cas de la commune I du district de Bamako au Mali. *Revue des Etudes Multidisciplinaires en Sciences Economiques et Sociales*, 5(2).

Pourtois, J. P., & Desmet, H. (1997). *L'éducation postmoderne*. Edicoes Loyola.

Rachdi, F. E. (2016). *l'entrepreneuriat féminin au Maroc: une approche par le réseau personnel* (Doctoral dissertation, Thèse de doctorat, Institut supérieur de commerce et d'administration des entreprises, Maroc).

Raveleau, B. (2008) L'entrepreneuriat féminin dans l'arrondissement de Cholet.

Simen, S. F., & Diouf, I. D. (2013, May). Entrepreneuriat Féminin au Sénégal: vers un modèle entrepreneurial de «nécessité» dans les pays en développement?. In *CAM*.

Soumaré, A. & Sissoko, K.M. (2017). Programme quadriennal de développement de la commune de N'Gabacoro (PDSEC) 2017-2021.

Tinker, T., & Lowe, T. (1982). The management science of the management sciences. *Human Relations*, 35(4), 331-347.

Vilatte, J. C. (2007). Méthodologie de l'enquête par questionnaire. *Laboratoire Culture & Communication Université d'Avignon*.

Whitley, R. (1984). The fragmented state of management studies: reasons and consequences. *Journal of management studies*, 21(3), 331-348.